

## Relevé de Conclusions Réunion du lundi 30 Janvier 2017

### Objet : CONSEIL DE QUARTIER NORD

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Daniel BALEGE, Jack BÉGUÉ, Annick BELLIERE, Gérard BITOT, Jean-Bernard CHICOULAA, Véronique FERRÉ, José GARDAO, Sophie GAUDRU, Emmanuel GENESTE, Rémy JOBLON, Johan LABESTE, Maryse LAPORTE, Marc LAVEUVE, Bernard LAVIELLE, Bénédicte MAZEL, Virginie NICOUILLAUD, Virginie RATELET-DELORT, Joëlle VERNET

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Nathalie RIERA, André RINCON

#### ÉTAIENT ABSENTS

Pierre SEAUX

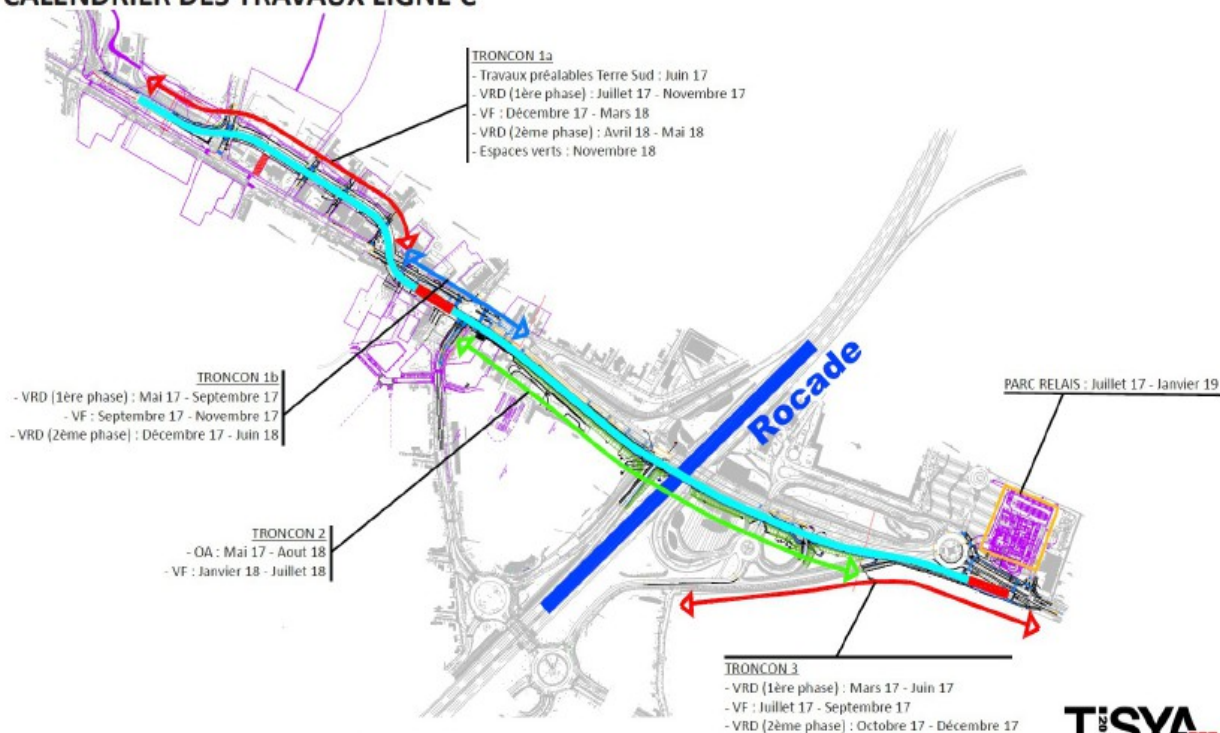
#### ÉLUS PRÉSENTS

Christine KAMMLER, Marc KLEINHENTZ, Bernard DEBUC

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER Point sur les dossiers en cours sur la commune

### 1 - TRAMWAY

#### CALENDRIER DES TRAVAUX LIGNE C



## 2– AGENDA 21

Il est proposé aux membres la création de 2 groupes de travail :

- l'un pour la conception d'un **guide de la nature** à Villenave d'Ornon :
- l'autre pour le dispositif "**Embellissons ensemble nos quartiers en participant à la végétalisation de l'espace public**"



Ces groupes seront composés **des membres volontaires du Conseil des Sages, du Conseil Local de Développement et des Conseils de Quartier** (20 personnes au total) **définis comme suit :**

- 3 représentants maximum par quartier, pour chaque groupe de travail, soit 12 participants
- 4 représentants du CLD
- et 4 représentants du Conseil des sages.

Le but est d'obtenir un panel représentatif des instances de concertation.

### Membres volontaires pour le conseil de quartier Nord

|   |  |
|---|--|
| Groupe de Travail « Guide de la Nature »                | Emmanuel Geneste<br>Bernard Lavielle           |
| Groupe de Travail « Végétalisation de l'espace public » | José Gardao<br>Annick Bellière<br>Marc Laveuve |

## 3 – POINT D'ÉTAPE SUR LES CHANTIERS

### 3.1 - Maison des solidarités Jacques Brel :

- Pas de retard quant au calendrier des travaux : livraison avril 2017
- L'inauguration se fera le 6 mai prochain avec une journée « Portes ouvertes » des associations implantées sur le site.

### 3.2 - Foyer Club Amitié

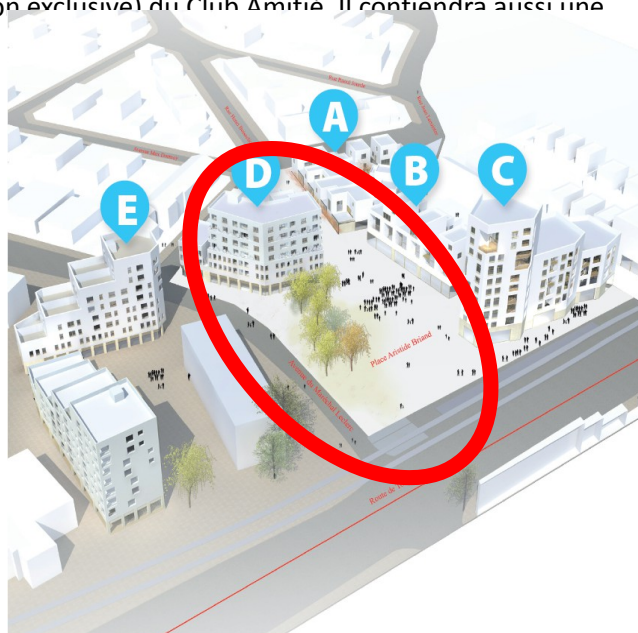
- Un foyer verra son chantier débiter au 1er trimestre 2017, Rue du Commandant Charcot sur l'emplacement du terrain de tennis face à la Maison pour Tous Canteloup.
- Livraison Mars 2018. Cet espace sera à destination (non exclusive) du Club Amitié. Il contiendra aussi une salle de réunion afin de désengorger la Maison pour Tous.

### 3.3 - Aristide Briand – Îlot D

- Début des travaux : 4ème trimestre 2017.
- Fin des travaux : fin 2018 avec les premiers espaces publics.
- Aménagements des logements et livraison: 1er trimestre 2019

### Aristide Briand – Îlot E

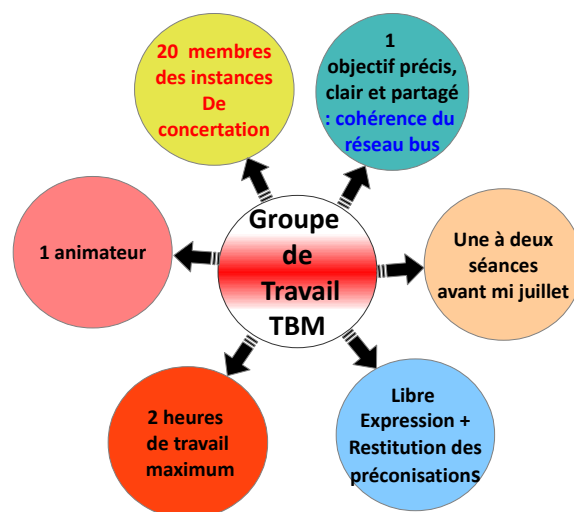
- Dépôt du Permis de construire : Décembre 2016
- Permis de construire en cours d'instruction
- Début des travaux 2ème semestre 2017



## 4 – RÉSEAU TBM – CRÉATION GROUPE DE TRAVAIL

Dans le cadre de l'arrivée du tramway en 2018 et de l'évolution de la commune, Transports Bordeaux Métropole souhaite repenser le réseau bus sur la commune, notamment pour les quartiers Sud et Est connaissant un accueil important de la population.

**Chaque Conseil de Quartier doit choisir 3 représentants de son conseil de quartier. il en sera de même pour le Conseil des Sages et le Conseil Local de Développement.**



## II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DU PRÉCÉDENT CONSEIL

### ➤ Mise en sécurité du Carrefour rue du Maréchal Joffre et rue Dubos

Malgré un courrier de relance de la ville le 10 octobre 2016, Bordeaux Métropole n'a toujours pas transmis de projet pour l'aménagement de ce carrefour.

Les services techniques ont demandé un retour impératif pour la fin du mois de février.

### ➤ Passages piétons rue Lecointe

Les 4 aménagements demandés sont en cours de réalisation.

### ➤ Poubelles à côté des containers à verre

Trois bornes sur le quartier Nord ont été équipées de poubelles :

- Rue Édouard Bourlaux
- Avenue du Maréchal Juin
- Avenue de la Libération

La Ville continue l'implantation de poubelles supplémentaires, 15 en 2017, sur le territoire communal.

## II – POINTS ÉVOQUÉS PAR LE CONSEIL

### 1 – Squat Chemin Bailloux

Le conseil souhaite avoir des informations sur le squat actuellement implanté à proximité de la rocade et du centre commercial.

La Ville n'a aucune prise sur cette parcelle qui est propriété de l'Etat et de Bordeaux Métropole. La commune de Villenave d'Ornon alerte les autorités depuis des mois par téléphone et par courrier.

Trois points motivent ces relances :

- 1 – le campement lui même et les conditions déplorables dans lesquelles vivent aujourd'hui ses occupants,
- 2 – L'impact sur les coffrets techniques d'Orange (fibre) et l'arrêt du déploiement à ce jour,
- 3 – Les conséquences néfastes pour l'hyper marché.

Bordeaux Métropole a agit auprès du Préfet, seul décisionnaire. Ce dernier a lancé une ordonnance d'expulsion suite également à la pression des CRS autoroutiers qui craignent des conséquences graves sur la proximité du campement à la rocade.

Une relance a été encore faite la semaine dernière auprès du Préfet par les cabinets des communes de

Villenave d'Ornon et Bordeaux. Le préfet a accepté de donner l'ordre d'expulsion quand les conditions météorologiques seront plus favorables.

## **2 – Aménagement Route de Toulouse**

Le conseil de quartier souhaiterait une réflexion sur l'aménagement de la route de Toulouse à partir du futur giratoire (Avenue Édouard Bourlaux et rue Alexis Labro) jusqu'à Bordeaux.

Dans le cadre de la ZAC, une réfection totale de cet axe n'est pas prévue. Toutefois pour que Bordeaux Métropole assure ces travaux, il faut l'accord des 4 maires (Talence, Bègles, Bordeaux et Villenave d'Ornon) pour valider cet aménagement qui doit prendre en compte le projet Bahia 2 (fusion des hôpitaux et relocalisation sur le site de Bagatelle). Compte tenu du coût et des divergences d'opinions cela peut être long. Marc Kleinhentz est favorable au fait d'associer le conseil de quartier à cette réflexion.

## **3 – Route de Toulouse : accès PMR impossible**

Le conseil constate l'impossibilité pour un piéton avec fauteuil roulant ou avec une poussette de remonter la route de Toulouse sur le trottoir depuis la concession Peugeot jusqu'au Nord de la commune.

Cette requête a été transmise à la Police Municipale. S'il est vrai que les trottoirs sont en mauvais état, l'incivilité des automobilistes et des professionnels voisins est la principale cause du problème. La police Municipale procèdera donc à des verbalisations sur les infractions constatées.

Le conseil de quartier propose également l'installation de plots pour empêcher le stationnement des véhicules sur les trottoirs. Cette demande sera étudiée par les services techniques de la ville.

## **4 – Rue Britmann : réfection de la voie**

Les services techniques annoncent que les travaux de réfection de cette voie débuteront en 2017. Coût estimé : 144 000 euros. La date précise de démarrage n'est pas encore connue.

## **5 – Traffic routier infra-communal**

Compte tenu des nouvelles habitations et des nouveaux arrivants, les membres du conseil s'inquiètent de l'augmentation du trafic sur le territoire communal.

La majorité du flux ne concerne pas Villenave d'Ornon. Les véhicules viennent de la zone Sud (Castres, Portets, Beautiran, Cadaujac ...). Malgré une politique favorisant l'utilisation des transports en commun, beaucoup utilisent leur véhicule. La Ville espère qu'avec le plus grand parc relais de la métropole situé sur le parking de Géant Casino, les automobilistes seront plus à même d'utiliser le tramway et les bus.

Le fait est que la Ville ne peut s'opposer aux nouveaux projets de construction dès lors que les promoteurs respectent le Plan Local d'Urbanisme.

Enfin, il faut savoir que l'application de la loi SRU imposent 20% de logements sociaux et la politique de la métropole est de densifier les communes dans le but d'inciter les entreprises à s'implanter et créer de l'emploi.

## **6 – Rue Dubos**

Cette rue est en double sens mais une file de voitures stationne en permanence d'un côté (malgré la bande jaune), ce qui empêche la circulation. Est-il possible d'adapter le principe de la rue de la république à l'ensemble de ces rues présentant les mêmes problématiques avec un espacement des chicanes légèrement plus important ?

Là aussi il s'agit d'un problème d'incivilité de la part des automobilistes qui laissent leurs véhicules en stationnement interdit. La police municipale en sera informée.

Quant à l'aménagement de la rue avec un stationnement en chicanes, les services techniques font savoir que compte-tenu du grand nombre d'accès à des portails dans cette rue, cette requête n'est pas réalisable.

Le conseil de quartier propose alors l'implantation de potelets, qui rendraient le stationnement impossible, au niveau de la bande jaune.

## **7 – Les voiries du quartier Saint Bris**

Le conseil sollicite un état des lieux car il y a un sentiment d'abandon de la part des habitants.

Afin d'avoir plus de précisions, les services techniques contacteront la co-présidente pour un état des lieux sur site.

## **8 – Mise en place d'un bac à ordures - Localisation**

Les chauffeurs poids lourds stationnent au niveau du LIDL et laissent l'endroit sale. De ce fait, le conseil sollicite la mise en place d'une poubelle « Métropole ».

La Ville comprend la situation mais explique qu'un container ne peut être implanté que si une ou des personnes le gère. Or, personne n'est susceptible de la faire sur ce site. Toutefois, la demande transmise à Bordeaux Métropole.

## **9 – L'installation des compteurs Linky**

L'installation des compteurs électriques Linky sur la communes débutera en juin 2017,

Une réunion d'information publique, initiée par Monsieur le Maire, s'est déroulée le 13 décembre dernier en présence des responsables d'ENEDIS.

Les maires, tout comme les particuliers, ne peuvent s'opposer légalement et réglementairement à l'installation des compteurs linky.